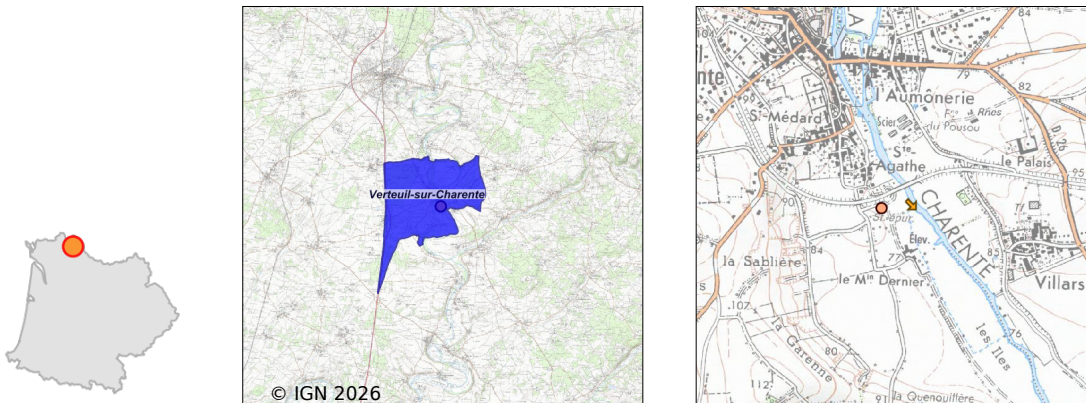


# Système d'assainissement 2024

## VERTEUIL SUR CHARENTE (BOURG)

### Réseau de type Séparatif



## Station : VERTEUIL SUR CHARENTE (BOURG)

<b>Code Sandre</b>	<b>0516400V002</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE VERTEUIL SUR CHARENTE
<b>Nom de l'exploitant</b>	-
<b>Date de mise en service</b>	janvier 2002
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk)
<b>Capacité</b>	900 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	54 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	108 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	81 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	135 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	-
<b>Filières EAU</b>	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
<b>Filières BOUE</b>	File 1: Filtres plantés de roseaux
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	485 908, 6 545 549 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - La Charente

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Verteuil-sur-Charente depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Le réseau est séparatif. Il comprend 5 postes de refoulement dont 2 principaux (PR1 Champs de Foire + PR2 Aire de camping-car).

Le réseau d'assainissement collecte des eaux claires parasites en période de nappe haute, notamment suite à des épisodes pluviométriques importants et lorsque les sols sont saturés en eau (phénomène de drainage de tranchée très probable).

Au regard de la réglementation et des surcharges hydrauliques parfois observées, une étude diagnostique du réseau sera à programmer à moyen terme. Elle permettra de cibler les points d'apports principaux de eaux claires parasites et de proposer un planning pluriannuel de travaux permettant de les limiter et d'améliorer le système de collecte. A cette occasion, un levé topographique de l'ensemble du réseau d'assainissement des eaux usées sera à prévoir pour une mise à jour des plans sous format SIG.

Aucuns travaux sur le réseau d'assainissement n'ont été mentionnés à Charente Eaux en 2024.

Un projet d'extension du réseau a été lancé en fin d'année (rue du Baril et rue du Dolmen). La maîtrise d'ouvrage a été attribuée au bureau d'études IDDEO. Les travaux devraient débuter en 2025.

Conseillé :

Faire contrôler annuellement les armoires électriques des postes par un organisme de vérification accrédité (APAVE, DEKRA, ou autre).

Dégraissier régulièrement les poires de niveau de gestion des pompes des postes de relèvement.

Faire vérifier le mode de fonctionnement du poste « Champs de foire » et notamment la commande des poires de niveau dans le poste.

Contrôler le bon fonctionnement de la ligne pilote qui permet de prioriser le pompage entre les postes « Champs de Foire » et « Communautaire ».

### Station d'épuration

Le fonctionnement et les performances épuratoires de la station sont satisfaisants.

Les équipements de la station fonctionnent convenablement.

En 2024, la charge hydraulique moyenne « entrée » (débitmètre électromagnétique) était de 54% de la capacité de la station.

Le débit journalier maximum mesuré en entrée de station a été de 216 m<sup>3</sup>/j en décembre (160% de la capacité de la station).

Les pointes de débits mesurés en entrée de station ont eu lieu suite à de forts cumuls pluviométriques ayant provoqués la montée de eaux de nappe et une saturation hydraulique des sols (phénomène de drainage de tranchée).

21 dépassements de la capacité de la station ont été mesurés en 2024.

Les dépassements de la charge hydrauliques restent ponctuels et impactent peu le fonctionnement général de la station (aucun départ de boues constaté en période de forts débits en tête de station).

Durant le bilan d'auto-surveillance réglementaire de 2024 (temps pluie nappe haute), la charge hydraulique mesurée était de 44% de la capacité de la station et la charge organique de 58% (moyenne des charges en DBO5 et DCO). Les résultats analytiques en sortie et les rendements épuratoires étaient satisfaisants. Le rejet de la station respectait les normes de rejet de l'arrêté ministériel du 21/07/15.

Lors des visites tests effectuées en 2024, la qualité de l'eau traitée et le fonctionnement général de la station étaient satisfaisants.

Le suivi analytique hebdomadaire du rejet, effectué par l'exploitant, confirme des résultats analytiques satisfaisants tout au long de l'année.

L'entretien et l'exploitation de la station sont satisfaisants.

**Conseillé :**

- Faire contrôler annuellement l'armoire électrique de la station par un organisme de vérification accrédité (APAVE, DEKRA, ou autre).
- Nettoyer régulièrement la lame crénelée du clarificateur.
- Remplacer le système de nettoyage de la goulotte du clarificateur par un système à plusieurs brosses plus efficace.
- Contrôler le bon développement des roseaux dans les lits de séchage à macrophytes et prévenir Charente Eaux en cas de mauvais développement.

**IMPACT MILIEU RECEPTEUR**

Les effluents traités sécoulent directement dans la Charente.

**FAITS MARQUANT ET FICHES ALERTES**

Les horocompteurs des PR réseau principaux, du tamis, du compacteur, de lagitateur, de la recirculation 2 et de la pompe toutes eaux de la station ont été renouvelés le 11 janvier.

Les lits de séchage des boues 2 et 4 ont été réhabilités en septembre.

**Sous produits**

La quantité de boues produite estimée en 2024 est de 7,2 T de Matières Sèches.

Le ratio boues produites par rapport à la quantité de DBO5 et de MES éliminée est satisfaisant (0,69).

La station est équipée de 6 lits à macrophytes pour le stockage et la déshydratation des boues produites.

En août 2024, les lits 2 et 4 ont été curés puis réhabilités. 8.5 tonnes de matières sèches ont été épandues sur des terres agricoles (plan dépendage actif suivi par la chambre dagriculture).

A noter que les lits de séchage plantés de roseaux 1 et 3 ont été réhabilités au mois de septembre 2023. Malgré un faible taux d'alimentation en boues, une grande partie des roseaux plantés ont périés, probablement à cause du cumul de précipitation important, depuis l'automne dernier (phases de ressuyage des lits trop faibles). Lors du curage des lits 2 et 4, effectué le 9 août dernier, des rhizomes de roseaux ont été récupérés et replantés par le technicien de Charente Eaux dans les lits 1 et 3 pour recoloniser ces casiers.

Les lits 2 et 4 ont été réhabilités en 2024, semaine 38.

Les déchets de tamisage sont compactés et évacués vers la filière « ordures ménagères ». 2,17 T de déchets évacués ont été estimés en 2024.

**Données chiffrées**

**Tableau de synthèse**

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	60 m3/j	45 %			60 m3/j	
DBO5	29,5 Kg/j	55 %	490 mg/l	99 %	0,2 Kg/j	3 mg/l
DCO	67 Kg/j	62 %	1 110 mg/l	94 %	4,1 Kg/j	68 mg/l
MES	28,9 Kg/j		480 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	4,3 mg/l
NGL	6,6 Kg/j		110 mg/l	97 %	0,2 Kg/j	3,7 mg/l
NTK	6,6 Kg/j		110 mg/l	97 %	0,2 Kg/j	3,5 mg/l
PT	0,7 Kg/j		11,3 mg/l	75 %	0,2 Kg/j	2,8 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

### Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0516400V002>